

Extrait du registre des décisions

Bureau du 07 novembre 2024

n° 158-24

Objet : *RS - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 240033 pour les travaux de rénovation des réseaux humides, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sous la route de Doucy à La Compôte (lot 3 relatif aux enrobés)*

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Marcel Ferrari - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Thieffenat à Brigitte Bochaton

• conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Eric Delhommeau - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Luc Meunier - Franck Morat - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 07 novembre 2024

délibération n° 158-24

objet **RS - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 240033 pour les travaux de rénovation des réseaux humides, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sous la route de Doucy à La Compôte (lot 3 relatif aux enrobés)**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que le lot 3 (enrobés) du marché relatif aux travaux de rénovation des réseaux humides, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sous la route de Doucy à La Compôte, a été attribué à l'entreprise Eurovia Alpes pour un montant total estimé à 58 120,20 € HT.

Les travaux s'inscrivent dans le cadre d'un groupement de commandes avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et la commune de La Compôte.

Le marché comprend 3 lots :

- Le lot 1 (génie civil) comprend la pose des réseaux humides et la pose des fourreaux et réseaux enterrés pour les réseaux secs, pour le compte de Grand Chambéry, du SDES et de la commune.
- Le lot 2 (génie électrique) est relatif au câblage et aux raccordements des réseaux secs, pour le compte du SDES.
- Le lot 3 (enrobés) concerne la réalisation des enrobés sur l'emprise complète du projet, pour le compte de Grand Chambéry, du SDES et de la commune.

Un avenant au lot 3 est nécessaire afin de prendre en compte des travaux supplémentaires et la création d'un prix nouveau :

- ajout de réfection de chaussée sur une surface de 70 m² après découverte de l'état dégradé du réseau d'eau potable nécessitant son renouvellement,
- réalisation de trois essais de plaques en contrôle de plateforme avant enrobé à la demande du Département, prestation non incluse au marché initial,
- reprise nécessaire des enrobés d'accès à un garage sur une surface de 35 m².

Ces travaux supplémentaires par rapport au marché initial impliquent une augmentation de la masse des travaux pour les parties eau potable, eaux usées et eaux pluviales, sans impacter le délai de réalisation des travaux.

L'avenant s'élève à 7 833,80 € HT, ce qui représente :

- une augmentation de 13,48 % environ du montant initial du marché, pour la part de Grand Chambéry,
- une augmentation de 5,41 % environ du lot global incluant les parts du SDES et de la commune, portant son montant de 144 753,40 € HT à 152 587,20 € HT.

Lot 3 – part Grand Chambéry	EU	AEP	EP	TOTAL
Montant initial HT	24 029,40 €	15 083,60 €	19 007,20 €	58 120,20 €
Avenant HT	1 113,57 €	5 606,66 €	1 113,57 €	7 833,80 €
Montant après avenant HT	25 142,97 €	20 690,26 €	20 120,77 €	65 954,00 €
TVA	5 028,59 €	4 138,05 €	4 024,15 €	13 190,80 €
Montant après avenant TTC	30 171,56 €	24 828,31 €	24 144,92 €	79 144,80 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le marché n° 240033,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 octobre 2024,

GRAND CHAMBÉRY

Bureau du 07 novembre 2024 - Délibération n° 158-24 - page 2/3

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 240033 pour les travaux de rénovation des réseaux humides, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sous la route de Doucy à La Compôte (lot 3 relatif aux enrobés),

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **158-24**

Objet de l'acte :	RS - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° 240033 pour les travaux de rénovation des réseaux humides, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sous la route de Doucy à La Compôte (lot 3 relatif aux enrobés)
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	07 novembre 2024
Annexe(s) :	avenant

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20241107-lmc1H32421H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H32421H1

Date de transmission en Préfecture : 14 novembre 2024

Date de réception en Préfecture : 14 novembre 2024

Date de publication sur le site internet: jeudi 14 novembre 2024